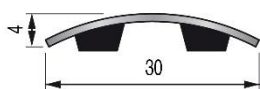
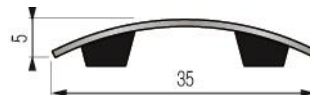


FT011 – Seuils adhésivés butyle plats – inox et laiton*Modèle 30 mm**Modèle 35 mm***Descriptif**

Profilés de transition en inox ou en laiton.

Permettent la transition entre 2 revêtements de sol lisses de type PVC, linoléum, carrelage, parquets...

Protègent les bords des revêtements de sols.

Comblent jusqu'à 3 mm de différence de hauteur entre 2 revêtements.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic tertiaire.

Ne pas mettre en œuvre sur des revêtements de sols textiles (moquettes, tapis...) ou en fibres naturelles (coco, sisal, jonc de mer...).

Ne pas mettre en œuvre sur parquets cirés ou huilés.

Ne pas mettre en œuvre en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bords de mer, laiteries, cuisines collectives, laboratoires...

Matières

- Inox (nuance 430) brillant ou brossé, épaisseur 0,9 ou 1,0 mm selon le modèle
- Laiton (alliage à base de cuivre, zinc, aluminium et plomb) poli, épaisseur 1,0 ou 1,2 mm selon le modèle

Références

Modèle	Matière et finition	Épaisseur	Longueur	Référence
30 mm	Inox brillant	1,0 mm	73 cm	00 11 000
			83 cm	00 11 010
			93 cm	00 11 020
			1,66 m	00 11 030
			2,70 m	00 11 090
	Inox brossé	1,0 mm	93 cm	00 14 020
			2,70 m	00 14 090
	Laiton poli	1,0 mm	73 cm	00 20 000
			83 cm	00 20 010
			93 cm	00 20 020
			2,70 m	00 20 090
35 mm	Inox brillant	0,9 mm	2,70 m	00 16 110
	Laiton poli	1,2 mm	2,70 m	00 21 110

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
- Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Préchauffer le support à une température de +20°C à +40°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Ôter le film de protection des adhésifs sur 15 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé.
- Retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Maroufler ensuite fermement le profilé sur toute sa longueur.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Profilés en laiton : Le vernissage du produit après la pose est déconseillé. Pour un nettoyage en profondeur, utiliser des produits spécifiquement adaptés aux objets en laiton. Attention au mauvais comportement du laiton au contact de produits comme l'ammoniaque, le chlore humide, l'acide citrique, les jus de fruits, les sels d'argent, la soude caustique, le vinaigre...

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03